AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.41.42

ABONNEMENT ANNUEL 60 F
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 13 - 11 juillet 1980

DLP 23-7-80697955

/ VIGNE /

EUDEMIS

Les captures de ce papillon demeurent abondantes. Les pontes s'intensifient chaque jour. Les premieres pénétrations ont été constatées.

Toute cette activité n'est pas uniforme. Elle reste grande dans les secteurs de Montpellier, de Narbonne et des Costières du Gard déjà cités dans un précédent bulletin. Elle s'installe dans les régions de Perpignan et de Nîmes.

Dans le département de l'Hérault, les observations ont été faites à Marseillan, Pinet, Gigean, St André de Sangonis, Gignac, Clermont-l'Hérault, Marsillargues, Lunel, Pérols et Baillargues. Les éclosions auront lieu autour du 15 juillet.

Une importance économique est attribuée à cette seconde série d'attaques : les blessures provoquées aux baies sont autant de voies d'entrée pour l'agent de la pourriture des raisins : le champignon Botrytis cinerea.

La liste des insecticides valables contre ce ravageur a été publiée le 2 juillet.

COCHYLIS

Un vol important est signalé dans les situations proches des étangs du littoral, mais également à Beaulieu, St Hilaire, Les Matelles (34).

EULIA

est signalé dans la région littorale proche de Montpellier, à Marsillargues et St Just. (34).

BOTRYTIS

C'est le champignon responsable de la pourriture des grappes au moment de la vendange. Les mesures de protections qui s'imposent doivent commencer dès à présent

en luttant contre les"vers"

.../...

P.1364 1V

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur J. THIAULT No d'inscription P.P 531 A D

en réalisant des interventions avec des spécialités spécifiques à base de vinchlozoline (Ronilan), procymidone (Sumisclex), iprodione (Rovral) dont une seconde application peut s'imposer sur les cépages et dans les vignes sensibles en cas de pluies automnales.

N.B. - Les traitements dirigés contre les Tordeuses de la Grappe et la Pourriture des raisins n'ont de sens qu'à la condition de pouvoir réaliser des applications capables de bien pénétrer les grappes.

OIDIUM

Cette maladie du feuillage et surtout des raisins reste préoccupante. Bien qu'elle s'installe seulement sur les organes herbacés elle demeure aggressive grâce aux nombreux "entre-ceours" et grapillons issus des opérations d'écimage.

A côté des soufres mouillables et en poudre plusieurs substances nouvelles (voir notre avis n° 11) ont fait leur apparition.

Là encore la qualité de l'intervention conditionnera les résultats tout autant que la qualité des fongicides utilisés.

MILDIOU

Des conditions climatiques peu favorables ont freiné ou empêché le développement du Mildiou. De nombreuses vignes sont pratiquement indemnes en absence de toute intervention.

En attendant la fin de la période de vulnérabilité des grappes, une nouvelle application pourra être réalisée dans les régions menacées. On tiendra compte des caractéristiques des spécialités anti-mildiou offertes.

/ ARBRES FRUITIERS A PEPINS /

CARPOCAPSE

L'activité de ce ravageur s'intensifie et atteindra son maximum au cours des 30 prochains jours. Elle s'étend, d'autre part, maintenant aux poiriers.

Les interventions dirigées contre le second vol de Carpocapse controleront également les activités de ravageurs présentés comme secondaires mais dont les dégâts sont préjudiciables à la présentation des fruits (surtout des pommes).

Insecticides à utiliser :

- azinphos - éthyl et méthyl 40 g m.a./hl
- carbaryl 75 " "
- décaméthrine 0,75 " "
- dialiphos 75 " "
- diazinon 30 " "
- diéthion 100 " "
- diflubenzuron 10 " "
- diméthoate 50 " "
- fénitrothion 50 " "
- fenthion 50 " "
- formothion 50 g m.a./hl
- malathion 75 " "
- méthidathion 30 " "
- oléoparathion 20 + huile " "
- parathion - méthyl 20 " "
- parathion - éthyl 25 " "
- perméthrine 4 " "
- phosalone 60 " "
- phosmet 50 " "
- phosphamidon 40 " "

.../...